



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E188668

VALABLE JUSQU'AU 27/09/2024

ÉDITÉ LE 03/10/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/06/2020

Forme juridique : SASU

Capital : 25 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC

Siret : 884 273 749 00017

Code NACE :

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 61515424

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 61515424

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : MONT D OR CONSEILS

1 PLACE LUDOVIC MONNIER  
69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR

Téléphone : 04 72 59 14 69

Portable : 06 26 81 25 10

Fax :

Site Internet :

E-mail : [contact.champagne@tryba.fr](mailto:contact.champagne@tryba.fr)

Responsabilité légale :

MARCOUILLIER MAXIME GÉRANT

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                | * Date d'attribution |
|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE | 28/09/2021           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                         | Date d'attribution |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 28/09/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LYON  
16 RUE DES BROSSES  
BATIMENT A  
1ER ETAGE  
69100 VILLEURBANNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.